

30. Ce que l'Angleterre nous enlève pour le céder aux Etats-Unis, ne vaut pas réellement grand chose; les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse aux-mêmes trouvent qu'ils gagnent plus qu'ils ne perdent par le traité.

40. Les pêcheries ne sont cédées que pour dix ans; dans dix ans, nous en recouvrerons la pleine propriété et jouissance, et alors nous serons assez forts pour en disposer comme bon nous semblera.

50. Ce que nous perdons par cette cession, de nos pêcheries, pendant dix ans, est compensé par l'avantage que nous donnera la garantie de l'Angleterre d'emprunter, à de meilleures conditions, une partie de l'argent dont nous aurons besoin pour la construction du chemin de fer du Pacifique.

60. La liberté accordée aux Américains de naviguer dans le fleuve St. Laurent, est conforme au principe de droit international, consacré aujourd'hui par toutes les nations, suivant lequel tous les pays ont un droit égal de navigation dans les grands cours d'eau qui les traversent.

70. Ayant fait ce que nous avons pu pour sauvegarder nos droits, ce qu'il y a d'humiliant dans le traité de Washington retombe sur la tête seule de l'Angleterre.

80. Que la situation qui nous est faite par le traité vaut encore mieux que l'indépendance, car alors nous serions complètement à la merci des Etats-Unis.

90. Celui-ci est tiré du *Nouveau-Monde*:—L'indépendance livrerait à une majorité hostile les droits dont nous jouissons en vertu d'un traité solennel.

CONTRE :

10. La cession d'une partie de nos droits territoriaux est une humiliation que le peuple canadien est tenu de repousser, s'il veut mériter de prendre place parmi les nations qui se respectent.

20. Cette cession ou ce morcellement de notre territoire détruit notre avenir comme nation indépendante, car comment pourrions-nous être réellement indépendants, à côté d'une nation qui aura un pied chez nous et sera maîtresse d'une partie si importante de notre pays?

30. Qu'aurons-nous à offrir aux Etats-Unis pour obtenir d'eux des traités de commerce avantageux, lorsqu'ils auront ce qu'ils tenaient tant à avoir?

40. Si pour éviter la guerre, l'Angleterre nous livre par morceaux aux Etats-Unis, chaque fois qu'il plaira à ceux-ci de montrer les dents, notre liaison avec elle ne nous est plus d'aucune utilité; or, si sa protection devient inutile, nous devons au moins éviter les difficultés qu'elle peut nous susciter.

50. La conduite de l'Angleterre prouvant évidemment qu'elle ne tient à nous qu'en autant que nous sacrifierons nos droits et même notre honneur, toutes les fois qu'elle le voudra, nous devons au moins lui montrer que nous ressentons l'injure et la fausse position qu'elle nous fait.

60. Un acte d'énergie de la part du peuple canadien trancherait, une bonne fois, la situation et ferait probablement une réaction en Angleterre.

70. Le rejet du Traité de Washington nous ferait respecter de l'Angleterre et nous mettrait dans une meilleure position vis-à-vis des Américains.

80. L'indépendance n'est pas la conséquence naturelle du rejet du traité, mais lors même qu'elle le serait, si l'Angleterre tient si peu à nous, que pour nous garder, elle ne veuille pas même nous donner un endossement de \$4,000,000, nous ne pouvons alors hésiter à accepter l'indépendance.

90. La somme de 150 à \$200,000 que nous gagnerons annuellement au moyen de l'endossement de l'Angleterre ne vaut pas la peine d'être mentionnée, elle ne couvre même pas les pertes que les invasions fôniennes nous font subir et ne peut être mis en regard du sacrifice de nos pêcheries et de la navigation du St. Laurent.

100. Que Sir John A. Macdonald en signant le traité, et le gouvernement canadien en ne protestant pas en temps et lieu, a forfait à son devoir, et que son acceptation d'un endossement pour \$4,000,000 après tous les refus de l'Angleterre est un affront qu'aucune nation ne peut subir sans se déshonorer.

Il y aura, bien entendu, des deux côtés une foule d'autres arguments que nous mentionnerons lorsque la discussion se fera.

LES ÉCOLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

La correspondance de M. Dunn, sur cette question, fait sensation ici et opère une heureuse réaction parmi les conservateurs. On commençait à dire que plusieurs d'entre eux étaient disposés à soutenir la discussion de Sir John contre les catholiques du Nouveau-Brunswick. Et l'on se demandait alors s'il y avait quelque chose que ces messieurs n'accepteraient pas. C'était d'ailleurs se compromettre inutilement, car presque tous les protestants conservateurs ou libéraux vont voter avec le gouvernement sur cette question.

L. O. DAVID.

OTTAWA, 27 avril, 1872.

UNE PLAISANTERIE.

M. Renaud, l'un des députés du Nouveau-Brunswick, élu par les Acadiens et Acadien lui-même, est un homme gros, brun foncé et trapu qui roule dans sa graisse. Il avait l'habitude de porter une longue barbe dont il s'enveloppait pendant l'hiver. Prévoyant probablement que l'été sera chaud, cette année, il jugea à propos de se débarrasser de son épaisse fourrure.

Il arrive, l'autre jour, au comité de la pipe; un éclat de rire général l'accueille et on l'accable de plaisanteries. M. Costi-

gan, autre représentant des Acadiens, un irlandais moitié canadien, félicite son collègue sur sa métamorphose et lui dit en français: "Maintenant mon cher Renaud, si tu te graissais, ce serait difficile de t'attraper."

••

Je n'ai pas encore entendu un seul discours en français, à l'exception de quelques explications données par M. Langevin. Comment aussi parler français dans une chambre où tout le monde comprend l'anglais, pendant qu'un si grand nombre ne comprennent pas un mot de notre belle langue. Quand un représentant du Bas-Canada se lève pour parler en français, la Chambre se vide, les anglais s'enfuient à la hâte. On conçoit l'effet que cela produit sur l'orateur.

Aussi le rôle que nous jouons là n'est pas très brillant. Il faut avouer cependant, que si tous les représentants du Haut-Canada ont la manie du *speech*, ils ne parlent pas tout bien, et plusieurs ne font que mal répéter ce que les chefs des partis ont bien dit.

Sur la question du rappel de la loi de banqueroute, M. Langlois, membre pour Montmorency, a fait un bon discours en anglais. Il a été écouté et méritait de l'être.

••

Quelle belle salle que celle où siègent nos représentants, mais quelle salle détestable pour ceux qui veulent entendre ce qui s'y dit! Si les yeux sont charmés, les oreilles souffrent: c'est-dire que cette salle a toutes les qualités, excepté la principale. Il faudrait que chaque membre fut muni d'un porte-voix à moins d'avoir les poumons de Sir George.

Rien de semblable à la voix de M. Cartier, excepté, peut-être, la trompette qui retentira au jugement dernier. Ajoutons en passant qu'il a les yeux aussi bons que la voix, et que même en parlant il voit tout, et avec le gout qui le caractérise il sait bien regarder où sont les objets les plus attrayants.

Il est étonnant comme M. Cartier reste toujours le même, malgré l'âge et les fatigues de la politique; personne dans la Chambre n'a plus de vigueur et de gaieté que lui, les questions les plus sérieuses, les situations les plus critiques ne peuvent troubler sa quiétude et sa confiance en ses forces, en son étoile.

Il est un de ces hommes qui ont le bonheur de jouir de tout ce qu'ils font et de tout ce qu'ils disent, pour qui le travail, la lutte et les complications politiques ne sont que des distractions. Hommes précieux pour une nation, mais dangereux, lorsqu'ils portent leur ambition et leur activité dévorante dans une mauvaise direction, lorsqu'ils perdent de vue la responsabilité qui pèse sur eux, et les conséquences fatales des fautes qu'ils sont exposés à commettre!

••

POMEROY.

De la politique, passons au magnétisme ou au somnambulisme, de Sir George à Pomeroy; c'est une singulière transition, mais le monde est rempli de ces contrastes.

Mais qu'est-ce que cela, Pomeroy? Pomeroy! C'était un pauvre forgeron qui étant tombé malade, il y a quelques années, s'endormit, un jour, et se mit à dire, pendant son sommeil à ceux qui l'entouraient, toutes les maladies qu'il y avait en eux et les remèdes pour les guérir.

La nouvelle de ce fait extraordinaire s'étant répandue, on vint de tous les côtés pour consulter Pomeroy et chacun s'en retourna convaincu, ébahi. Il a fait le tour des Etats-Unis et partout des milliers de personnes ont attesté les effets du don qu'il possède.

Il est en ce moment à Ottawa où il fait fureur; sa maison est assiégée à toute heure du jour, et tous ceux qui sont allés le visiter sont revenus satisfaits, tous ils avouent qu'il leur a dit exactement le mal dont ils souffraient. Il leur dit même des choses auxquelles aucun médecin n'avait pensé. Bien plus, les docteurs X. et Y. ont fait l'épreuve de sa merveilleuse faculté en faveur de certains malades dont ils ne pouvaient découvrir le mal, et chaque fois, succès complet. On a essayé de le jouer de toutes les manières, de le dépister; tout a été inutile. Il prétend, par exemple, dire la maladie d'une personne absente, pourvu qu'on lui apporte un cheveu de cette personne. Il y a quelques jours quelqu'un lui apporte un cheveu. Pomeroy l'examine et le remet entre les mains de son visiteur en lui disant:—"Je ne puis rien faire pour cette personne, elle est morte depuis deux mois." C'était vrai.

Un jour, c'était dans les premiers temps de son ministère, il voit, en passant dans la rue, un homme qui travaillait aux fondations d'une maison. Il s'arrête et lui adresse ces paroles:—"Mon pauvre homme, vous feriez bien mieux de vous en aller, vous n'avez plus que quelques heures à vivre." L'homme se moqua d'abord de cette prédiction, mais s'étant senti malade quelques minutes après, il se rendit chez lui et mourut presque aussitôt.

Après avoir découvert la maladie, il donne aussi des remèdes à ceux qui en veulent, et un grand nombre disent qu'ils ont été guéris, mais son don paraît surtout consister à découvrir le mal.

L'un de nos confrères, journaliste, qui se moquait plus ou moins de Pomeroy, se décide à aller le voir, jeudi dernier, avec l'intention bien arrêtée de ne pas se faire jouer. Il arrive chez le célèbre docteur qui, soit dit en passant, possède une excellente figure et des manières très affables, et lui annonce qu'il vient pour se faire examiner. Pomeroy jette un coup d'œil sur lui et se met aussitôt en frais de s'endormir, ce qui fut l'affaire d'un instant. Alors il dit:—"Que ceux qui veulent se faire examiner approchent."

Notre ami s'étant approché, Pomeroy, l'air à moitié endormi et inspiré, porta d'abord la main à son front et dit en soupirant et comme s'il ressentait une forte douleur:—"Il y a du mal là, vous avez dû avoir une grave maladie de cerveau." C'était l'exacte vérité.

Le docteur continua son examen, et portant la main de son front à sa poitrine, dans la direction des poumons, du cœur, du foie et ensuite des intestins, il dit à notre confrère dans quel état se trouvaient ces organes et ne se trompa sur rien.

Ajoutons en passant que rien n'échappe à son observation: il a dit à quelqu'un que nous connaissons bien, qu'il avait sous le bras un petit bouton. Notre ami l'ignorait.

L. O. DAVID.

LE NATIONAL.

Nous avons reçu le numéro-spécimen du nouvel organe du parti libéral refondu et amélioré sous le nom du *Parti national*. L'hon. M. C. J. Laberge en est le rédacteur-en-chef et l'hon. M. Maurice Laframboise, l'Éditeur-Propriétaire; MM. Louis et Charles-Ovide Perreault en sont les imprimeurs. C'est un personnel qui offre toutes les garanties de respectabilité et de succès, en autant que le talent, la fortune et l'aptitude peuvent assurer l'existence d'un journal.

Au reste, le *National* arbore franchement ses couleurs. Il se déclare décidément "hostile à la politique ministérielle suivie à Ottawa et à Québec." Quoique journal essentiellement politique, il sera toujours du côté catholique dans les questions religieuses ou mixtes. Cette dernière déclaration sera accueillie avec plaisir de tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent. Quoique nous ne soyons pas, le *National* et nous, destinés à voguer dans les mêmes eaux, nous n'en souhaitons pas moins à notre nouveau confrère une cordiale bienvenue et une brillante prospérité.

J. A. MOUSSEAU.

SEUR LAPOINTE.

Lundi dernier, cette héroïque religieuse faisait ses adieux à sa patrie. Elle retourne à sa lointaine mission de la rivière McKenzie, où elle est attendue avec impatience par ses Sœurs et par ses chers orphelins. Elle n'a pas voulu quitter le Canada sans dire merci à ses compatriotes qui ont si bien compris la mission qu'elle était venu accomplir, mission tout à la fois simple et sublime: dire le démentement de ses pauvres orphelins et tendre la main pour eux.

Elle est heureuse de dire à son pays qu'elle part joyeuse et riche, parce que les aumônes qu'elle y a recueillies assurent l'entretien de dix pauvres petits sauvages.

La révérende Sœur Lapointe amène avec elle deux nouvelles missionnaires, les Sœurs Gauthier et Daigle.

Le Révérend Père Beaudin, de la congrégation des Oblats, accompagne la pieuse caravane jusqu'à St. Boniface, où il est envoyé par ses supérieurs pour faire partie du vicariat des missions dont Sa Grâce Mgr. Taché est le Supérieur.

Nos vœux les plus sincères accompagnent les pieux missionnaires.

EXPLICATION DES GRAVURES.

LES CHUTES SHAWENEGAN.—Les chutes Shawenegan, situées près de l'endroit où se réunissent les rivières Shawenegan et St. Maurice, tirent leurs noms de la rivière en premier lieu nommée qui était aussi connue sous le nom de Monigonsito; c'est-à-dire, "pieds de rapide."

Voici ce qu'en dit Bouchette: "Les chutes de Shawenegan sont situées environ 6½ miles plus bas que les Hêtres. Peu de places indiquent un aussi profond bouleversement de la nature. Ces chutes sont terribles dans leur grandeur...."

L'eau tombe d'une hauteur d'au-delà de 150 pieds et va se briser avec un fracas horrible sur les rochers situés à ses pieds.

M. Allan Edson est l'artiste qui a rendu cette grande scène de la nature.

LE GUERRIER ET SON FILS.—Cette gravure admirable est due au célèbre artiste allemand Hildebrand: c'est la plus belle production de son génie.

La figure mâle et énergique du guerrier forme un contraste charmant avec la figure angélique de son fils.

LE MALADE IMAGINAIRE.—Cette gravure est l'une des dernières productions d'Abraham Solomon, mort en 1862.

Le sujet est extrait d'une des comédies de Molière; la scène se passe dans la chambre à coucher d'un hypocondriaque, M. Argan.—Arrive le Dr. Diafoirus, suivi de son rejeton légitime, lequel rejeton aspire à succéder à son père. Après quelques pourparlers, le dialogue suivant s'établit entre les parties:

Argan.—Voilà une femme qui m'aime.... Cela n'est pas croyable.

Diafoirus.—Nous allons, monsieur, prendre congé de vous. Argan.—Je vous prie, monsieur, de me dire un peu comment je suis.

Diafoirus, (tâtant le pouls d'Argan). Allons, Thomas, prenez l'autre bras de monsieur, pour voir si vous saurez porter un bon jugement de son pouls. Quid dicit?

Th. Diafoirus.—Dico que le pouls de monsieur est le pouls d'un homme qui ne se porte pas bien.

Diafoirus.—Bon!

Après cette sentence de l'héritier des pilules de Diafoirus, Argan se pense à l'extrémité, il leva les yeux au ciel comme un homme qui cherche à se résoudre à faire un douloureux sacrifice. Et l'on comprend que la vue de Diafoirus qui, une montre à la main et l'air tout-à-fait rebarbatif, compte les pulsations du pouls d'Argan, n'est pas faite pour rassurer celui-ci.

Toinette, la femme qui m'aime, prépare une potion pour son maître et ne dissimule pas ce qu'elle pense de sa maladie: elle rit de bon cœur, et qui ne ritait en voyant notre tour?

Remarquons en passant que toutes les parties de ce tableau sont peintes avec un grand soin et une scrupuleuse attention pour chaque détail, le coloris est riche et l'ombre et la lumière sont bien divisées.